



Municipalité de Saint-Fabien

# AVIS PUBLIC ÉLECTION PARTIELLE

Municipalité Saint-Fabien

Date du scrutin : 25 février 2024

Par cet avis public, Yves GALBRAND, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :  
Poste de conseillère ou conseiller #3  
Poste de conseillère ou conseiller #6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 12 janvier au 26 janvier 2024

#### Horaire

Lundi	De 09h00 à 11h30	De 13h30 à 15h30
Mardi	De 09h00 à 11h30	De 13h30 à 15h30
Mercredi	De 09h00 à 11h30	De 13h30 à 15h30
Jeudi	De 09h00 à 11h30	De 13h30 à 15h30
Vendredi	De 09h00 à 11h30	

**Attention : le vendredi 26 janvier 2024 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 25 février 2024 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 18 février 2024 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Yves GALBRAND
5. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Yves GALBRAND,  
Président d'élection**

20A 7<sup>e</sup> avenue Saint-Fabien G0L 2Z0  
418 869-2950 poste 205

#### Signature

Donné à Saint-Fabien le 5 janvier 2024

Président d'élection